Lannoy
Ville Ouverte

Guide Pratique
«La Propreté Ensemble»
2007
Mode d'Emploi

Avant que
notre ville
ne devienne
une ...

et

pour qu'elle
reste
une

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
***
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

ÉDITO

«La Propreté Ensemble»

Depuis de nombreuses années, le **Service Municipal des Espaces Verts** travaille à l'entretien et à l'aménagement des quartiers de notre ville. En plus du fleurissement, il assure la propreté des rues de notre commune. Il veille également au nettoyage des graffitis sur les bâtiments communaux et contribue ainsi à faire de **LANNOY, une ville agréable à vivre.**

Afin d'améliorer l'entretien de nos rues, le Conseil Municipal a décidé de créer une **«Brigade de Propreté»**. Celle-ci se déplacera quotidiennement dans nos quartiers. Toutefois, je tiens à rappeler que la propreté urbaine est l'affaire de tous les habitants, la contribution de chacun étant indispensable.

Ce **Guide Pratique** a pour but de vous renseigner sur le passage de la **Brigade de Propreté** dans votre quartier, la **Collecte des Déchets Ménagers**, la **Collecte des Encombrants**, les adresses utiles, ...

Michel COLIN,
Maire.

LA BRIGADE DE PROPRETÉ

2 Agents Municipaux sont chargés du :

- balayage
- ramassage des dépôts sauvages
- Vidage des corbeilles de rues

La **Brigade de Propreté** assure près de **30 heures de nettoyage par semaine**. Afin d'effectuer ce service, la Municipalité a fait l'acquisition d'un chariot de propreté et d'une balayeuse.

LIEUX D'INTERVENTION

- **Mardi : Quartier Carnot**
- **Mercredi : Quartier des Archers**
- **Jeudi : Quartier de l'Eglise**
- **Vendredi : Quartier Centre**
- **Samedi : Rues des Bouchers, de Tournai** et **Place Carnot.**

PLAN D'INTERVENTION

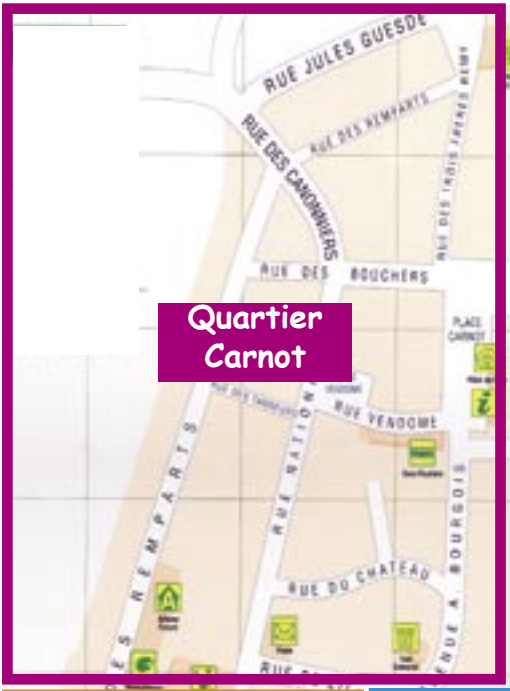

COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS

Pour le bien être de tous : voisins, visiteurs et pour l'esthétique de la Ville, il est impératif pour les habitants utilisant le procédé de collecte avec **Sacs Plastiques** de ne sortir ceux-ci que la **veille de la Collecte** de la **Société ESTERRA**.

Pour les habitants qui utilisent les **containers**, il est impératif de ne les sortir également que la **veille de la Collecte** et de les rentrer dès le passage de la Société **ESTERRA**.

D'autre part, pour le bon déroulement de la collecte, il est indispensable que les automobilistes aient l'esprit civique et garent correctement leur véhicule afin de laisser le passage libre à la benne **ESTERRA** les jours de collecte.

LES DÉJECTIONS CANINES

Grâce à une campagne de propreté canine diffusée régulièrement, vous avez pu constater une amélioration de la propreté en ville.

Néanmoins, certains propriétaires, faute de civisme, continuent à poluer les trottoirs. Respectons l'environnement en apprenant le caniveau à nos chiens et pensons à ramasser leurs déjections.

LES PIGEONS

La présence des pigeons en ville fait partie intégrante de la vie de tous les jours, leur destruction n'est pas souhaitable.

Toutefois, une surpopulation entraîne pour les bâtiments communaux d'importantes dégradations dont le nettoyage et les réparations génèrent un coût onéreux pour tous les habitants.

C'est pourquoi nous vous rappelons que la loi interdit de jeter du grain, du pain ou tout autre aliment sur la voie publique.

« UN PEU DE CIVISME ET DE BON SENS CONTRIBUERONT AU BIEN ÊTRE DE TOUS ET À L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE ».

COLLECTE ENCOMBRANTS

Assurée le 4ème Jeudi du Mois

JANVIER	Jeudi 25	JUILLET	Jeudi 26
FEVRIER	Jeudi 22	AOÛT	Jeudi 23
MARS	Jeudi 22	SEPTEMBRE	Jeudi 27
AVRIL	Jeudi 26	OCTOBRE	Jeudi 25
MAI	Jeudi 24	NOVEMBRE	Jeudi 22
JUIN	Jeudi 28	DECEMBRE	Jeudi 27

Horaires :

Nous vous rappelons que les **encombrants** sont à déposer sur le trottoir à partir de **19 heures uniquement la veille de la collecte**.

Déchets Autorisés :

Déchets végétaux issus des jardins, objets volumineux, déchets issus du bricolage familial.

Ces déchets doivent être conditionnés pour en faciliter la collecte.

Déchets Interdits :

Terre, déblais, gravats, amiante, ciment, pneus, déchets ménagers spéciaux ou infectieux, produits inflammables, corrosifs, toxiques, explosifs et de soins, bidons, fûts ou autres récipients ayant contenu des produits liquides, pâteux, en poudre ou en granulés *(huiles, peintures, déherbants,...)*.

Ces déchets sont à déposer à la **Déchetterie de Roubaix / Le Sartel** rue de Leers - Tél. **03 20 81 12 47**.

Jours et Heures d'Ouverture	
lundi	de 10h30 à 18h00
du mardi au samedi	de 07h30 à 18h00
dimanche et jours fériés	de 08h00 à 13h00

S'Ouvrir c'est Partager,

S'Ouvrir c'est Comprendre,

S'Ouvrir c'est Respecter,

S'Ouvrir c'est Rassembler,

LANNOY VILLE OUVERTE

MAIRIE
42 rue de Tournai - B.P. 70053
59390 LANNOY

Tél. **03 20 75 27 30** - Fax : **03 20 66 05 37**

Email : **mairie@ville-lannoy.fr**

Site Internet : **www.ville-lannoy.fr**